Cfdt:

DÉFENSE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

VOTRE VOIX
NOTRE ACTION
VOTEZ CFDT

3 - 10 décembre
2026

COMMISSION PARITAIRE SPÉCIFIQUE (CPS) - TECHNICIENS TECHNICO-COMMERCIAUX (TCT)

La CPS donne son avis sur la politique globale applicable en matière notamment d'emploi, de recrutement, de formation. Elle est consultée lorsqu'il est envisagé de prononcer une sanction disciplinaire autre que l'avertissement ou le blâme. Elle peut être appelée à siéger en commission restreinte pour des problèmes spécifiques (révision de l'évaluation annuelle, licenciements, refus de congés spéciaux , refus d'absence pour préparation à un concours administratif ou pour une formation, refus de temps partiel ou télétravail...)

Pour bénéficier d'un accompagnement de qualité, votez CFDT !

NOTRE BILAN

Vos élus **CFDT** ont assuré une présence active à toutes les Commissions Paritaires Spécialisées (CPS) et aux réunions multilatérales bilans des ICT/TCT, afin de défendre les intérêts des agents.

Cette mandature a été principalement consacrée à l'adaptation de la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie (CCNM) aux ICT/TCT. Force de proposition, nous avons obtenu des avancées significatives de l'administration sur les points suivants :

- La définition des nouvelles classes d'emploi ;
- La publication rapide des lignes directrices de gestion après l'entrée en vigueur de la CCNM ;
- L'établissement de notes de gestion annuelles cohérentes, garantissant une progression salariale continue.
- La revalorisation salariale en cas de mobilité géographique.

Par ailleurs, nous avons contribué à l'élaboration du règlement intérieur de la CPS, clarifiant ainsi les prérogatives des élus. Enfin, nous avons défendu plus d'une dizaine de dossiers individuels concernant les notations et les sanctions disciplinaires sur cette mandature.

LA CFDT REVENDIQUE

La sécurisation des parcours professionnels :

- Mettre en place un système d'évolution de carrière lié à la formation continue et aux compétences.
- Clarifier et communiquer annuellement sur le processus de revalorisation salariale.
- Instaurer des rendez-vous salariaux pluriannuels pour augmenter la valeur du point d'indice.

La transparence et le respect des règles :

- Garantir l'information des élus sur l'application des avis des commissions paritaires.
- Rendre publiques les fourchettes salariales des contractuels pour permettre une comparaison interne.
- Publier chaque année des statistiques détaillées sur la population contractuelle du ministère.

Pour toutes et tous :

- Salaires : Révision annuelle basée sur les diplômes, l'expérience et la CCNM.
- Budget : Augmentation de 30 % du budget dédié aux augmentations individuelles.
- Indemnités : Mise en place d'une indemnité de résidence (zones 1 et 3).

1:

CFDT DÉFENSE

1ER SYNDICAT
AU MINISTÈRE DES ARMÉES

FEAE.CFDT.FR

Document accessible aux personnes malvoyantes via les outils de synthèse vocale.

Cfdt:
DÉFENSE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LA CFDT DÉFENSE
VOUS PRÉSENTE SES CANDIDAT(E)S

COMMISSION PARITAIRE SPÉCIFIQUE TCT (CPS TCT)

NOM	PRÉNOM	AFFECTATION
SAUPIN	Tristan	SIAE Ambérieu
PETITFRERE	Romain	DGA / DIE / EP
DELERIVE	David	AIA Cuers Pierrefeu - DNH détachement Phalsourg
LE ROCH	Ronan	AIA Bretagne

1:
CFDT DÉFENSE
1ER SYNDICAT
AU MINISTÈRE DES ARMÉES

FEAE.CFDT.FR

Les candidates et les candidats CFDT sont, comme vous, des agents du ministère qui s'engagent à vous défendre collectivement et individuellement.

Formés pour mener à bien leur mandat, ils restent à proximité et sont soutenus par l'ensemble du réseau CFDT.

Document accessible aux personnes malvoyantes via les outils de synthèse vocale.